



SYNDICAT AUTONOME

DE LA

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



• " LIBRE, INDEPENDANT ET APOLITIQUE " •

Si vous êtes désireux de ne plus laisser les syndicats politisés décider de votre avenir dans notre collectivité, il est important de nous regrouper au cœur d'UN SYNDICAT qui défend les intérêts de tous et sans distinction.

Cela nous permettra de siéger dans les différentes instances paritaires lors des prochaines élections professionnelles qui auront lieu le 4 décembre 2018. L'échéance peut paraître encore lointaine mais l'organisation et la mise en place des listes représentent un travail qui demande du temps et de la sérénité. Le S.A.F.P.T est dès à présent à vos côtés avec une écoute attentive de vos revendications, pour vous soutenir et trouver des solutions lors d'un litige avec votre hiérarchie, mais aussi vous informer sur vos droits, carrière et formations.

Quant au sujet de la grande nébuleuse «TPM», il s'agira de veiller à ce que les agents transférés ne soient pas servis en pâture et de contrôler les conditions d'un tel transfert !

Le S.A.F.P.T, déjà présent à TPM, sera à vos côtés. Nous exigerons des réponses claires et des engagements écrits de l'administration.

Le S.A.F.P.T, à travers ses instances, sera à vos côtés pour vous aiguiller dans cet exercice en mettant à votre disposition toutes les règles nécessaires à l'établissement et à l'élaboration de nos listes. Sans oublier de nous informer sur la réglementation et le déroulement du scrutin.

**N'hésitez pas à rejoindre le S.A.F.P.T
pour un syndicalisme apolitique et indépendant**

Section Locale La Seyne sur Mer

(Mairie - CCAS - Caisse des Ecoles)

la-seyne-sur-mer@safpt.org

Votre secrétaire général : Marc COUSIN

06 20 90 70 60

SITE INTERNET : WWW.SAFPT.ORG

SAFPT

Libre et Indépendant

LE SAFPT

Est différent des autres Syndicats par :

- SA LIBERTE DE PENSER ET DE S'EXPRIMER
- SON INDEPENDANCE FACE AU POUVOIR POLITIQUE OU HIERARCHIQUE.
- ET PAR LE FAIT QU'IL NE PERCOIT AUCUNE SUBVENTION DE L'ETAT

Il a pour but:

- la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres par la représentativité de ceux-ci devant les pouvoirs publics.
- la poursuite d'une véritable carrière dans la fonction publique territoriale à l'exclusion stricte de toutes questions politiques.

Syndicalement Vôtre

Le Mouvement Syndical vous intéresse ?

Savez-vous qu'il vous est possible de créer votre propre section SAFPT ?

De par cette création, vous serez à même de siéger en C.T, C.A.P et C.H.S.C.T lors des prochaines élections professionnelles et ainsi de faire entendre vos revendications et propositions au sein de votre collectivité.

Cette démarche Pérennise la philosophie du SAFPT : LIBERTE et INDEPENDANCE

Conseils du S.A.F.P.T

- *Sachez qu'un agent a des droits mais aussi des devoirs et que si vous ne voulez pas être attaqué, il faut être inattaquable.*
- *Sachez enfin que tout ce qui peut éventuellement être contesté doit être écrit, les agents ayant trop souvent tendance à se contenter d'ordres verbaux qui n'ont aucune valeur juridique.*
- *L'agent doit prendre conscience de sa valeur, de son grade, du métier qu'il exerce, du service qu'il rend aux administrés, de sa compétence professionnelle et de ce fait, comprendre que face à lui, les élus ne sont que des hommes et des femmes qui pourraient eux aussi, à un moment donné, être notés sur leur manière d'être et de servir.*

Votre Carrière

(LE SYNDICAT AUTONOME DE LA FPT)

protège et informe tout agent dans l'exercice de ses fonctions :

recrutement - avancement de grade et d'échelon promotion interne- formation-temps partiel sanctions - droit de grève - disponibilité titularisation- rémunération-notation détachement - congés annuels - droit syndical retraite. etc.

Le SAFPT peut répondre à toutes ces interrogations et à bien d'autres encore.

Quels que soient la catégorie et le grade auxquels vous appartenez. Renseignez-vous et défendez votre avenir !